Sur deux plantes cultivées en Afrique tropicale décrites par Lamarck

(Suite)[1];

PAR M. AUGUSTE CHEVALIER.

2° *Feuilles.* — Les feuilles varient dans d'assez grandes proportions comme forme et indumentum. Leur taille et leur couleur sont aussi très variables. D'un jaune clair dans les endroits peu fertiles, elles sont d'un vert sombre dans la forêt : outre la forme décrite plus haut, nous avons observé fréquemment des exemplaires à feuilles subcordées à la base (var. *subcordata* Warb. *in sched.*); d'autres au contraire sont nettement cunéiformes et se rapprochent du type de Lamarck. Elles sont habituellement complètement glabres sur les deux faces; cependant une race connue en Afrique orientale a la nervure médiane pubescente en dessous, c'est le *Ficus Hochstetteri* A. Rich., que Burret et Mildbread rapportent comme variété au *F. Schimperi* A. Rich. Toutes les formes que nous connaissons en Afrique occidentale ont les feuilles glabres. Nous avons trouvé, près de Bobo-Dioulasso (Soudan français), une variété à jeunes rameaux pubescents, mais à feuilles glabres (var. *pubirachis* A. Chev.)

3° *Réceptacles.* — Le type de Lamarck a les réceptables de la taille d'un pois, glabrescents avec quelques rares poils blancs apprimés; en Afrique occidentale, les réceptacles sont de même taille, mais ils sont souvent complètement glabres. Cependant nous avons rencontré en Casamance et au Chari des exemplaires *isolés* avec des réceptacles de poils blancs aranéeux. Warburg, ainsi que Burret et Mildbread, nomment cette plante *Ficus basarensis* Warb. C'est, croyons-nous, une simple variété peu notable (var. *basarensis* A. Chev.)

Enfin certains exemplaires que nous avons rapportés du Haut-Chari possèdent des réceptacles moitié plus gros, de la taille d'une cerise. Ils ont été nommés *F. Rokko* var. *macrocarpa* Warb. *in sched.* (Herb. Chevalier) mais nous croyons qu'il s'agit de réceptacles hypertrophiés par la piqûre d'un insecte.

Les auteurs précédents ont aussi décrit un *Ficus Spragueana*

1. Voir plus haut, p. 168.

Mildb. et Burr., de la Nigérie du Nord, qui se distinguerait du type seulement parce qu'il a les réceptacles légèrement pédonculés. Nous pensons qu'il s'agit encore d'une variété du *Ficus punctata* Lamk.

Utilisation. — Le *Ficus punctata* Lamk. est encore cultivé par beaucoup de peuplades africaines pour son écorce, notamment à la Côte d'Ivoire, au Gabon, et dans presque tout le bassin du Congo. On multiplie la plante en enfonçant en terre des rameaux de la grosseur d'une canne. Ces boutures reprennent avec une extrême facilité. Au bout de sept ou huit ans (dans les régions forestières) le tronc atteint la grosseur de la cuisse et est en état d'être décortiqué.

A cet effet, on pratique deux incisions circulaires, l'une au-dessous des branches, l'autre au-dessus du sol, et par une fente longitudinale on enlève tout le cylindre cortical.

L'arbre ne meurt pas, mais la cicatrisation s'opère d'une manière très curieuse. Près de l'incision supérieure, il naît, tout autour de la zone cambiale, un très grand nombre de racines adventives, qui ne tardent pas à s'allonger et forment un feutrage épais occupant toute la plaie. Peu à peu, elles se soudent entre elles et bientôt il s'établit une nouvelle zone cambiale continue sur l'emplacement de l'écorce enlevée. Celle-ci est mise à macérer dans l'eau pour détruire tous les tissus parenchymateux en ne laissant subsister que les fibres entrecroisées. On les bat ensuite au maillet et on les lave à grande eau. Puis il ne reste plus qu'à découper, dans ce tissu naturel, les pagnes dont se vêtiront les gens des deux sexes. L'industrie du tissage et l'art des couturiers se réduit dans ces pays à sa plus simple expression. Parfois on teint ces pagnes avec l'indigo extrait du *Lonchocarpus cyanescens* Benth.

Au Baoulé, les indigènes distinguent la forme cultivée dans les villages *Hahourou bofoin*, de la forme qui vit à l'état sauvage dans la forêt, qu'ils nomment *Diango fonfoné* (*Diango* est le nom de la plupart des *Ficus* de la forêt).

D'après eux, l'écorce de cette dernière forme ne peut pas être utilisée. Dans la même province, le *Diango fonfoné* s'exploite habituellement en le taillant en cépées. Les indigènes de la Côte d'Ivoire tirent parti pour se vêtir, non seulement du *Ficus*

punctata, mais aussi de l'écorce de l'*Antiaris africana* (Scott Elliot) Engler, nommé *Bofoin* par les indigènes de race agni-achanti, très grand arbre vivant à l'état sauvage dans la forêt et non cultivé. L'écorce se prépare de la même manière, mais il est nécessaire d'abattre l'arbre. Avec cette écorce préparée, on confectionne des couvertures, des bandes pour mettre autour du corps, des sacs, des étuis, des serviettes. Une couverture de *Bofoin* se vend de 3 à 5 francs au marché de Bonaké, et ces tissus si spéciaux donnent lieu à un trafic assez étendu au Baoulé.

Dans cette même région, on emploie encore aux mêmes usages l'écorce d'un autre *Ficus* cultivé nommé *Banzo* et qui nous a semblé n'être qu'une variété du *Ficus Vogelii* Miq. (c'est la variété *textilis* A. Chev.)

Le *Ficus punctata* fournit un latex abondant, et depuis longtemps, on a cherché à en tirer parti pour la production du caoutchouc : la trop grande quantité de résines contenue dans ce latex n'a pas permis jusqu'à ce jour de l'utiliser.

En raison de la facilité avec laquelle il se bouture, le *Donbalé* est fréquemment employé au Soudan comme arbre d'avenues. On ne peut l'employer pour l'ombrage ou l'ornementation des jardins, car ses racines sont trop envahissantes et son ombrage est si épais qu'aucune plantation n'est possible aux alentours.

Ajoutons enfin, qu'en beaucoup de régions, les indigènes emploient des lanières d'écorces de cet arbre pour faire des cordages.

II. — **Dioscorea cayenensis** Lamk. (= *D. prehensilis* Hook).

L'histoire de cette plante est aussi curieuse que celle du *Ficus*. Nous l'avons déjà fait connaître sommairement[1]. En 1849, Bentham signale avec doute le *Dioscorea cayenensis* Lamk. comme cultivé dans le Bas-Niger près des rivières Nun et Quorra (aujourd'hui dans la Nigéria du Sud). En même temps il décrit un *Dioscorea prehensilis* Benth. (*Fl. Nigrit.*, p. 536) trouvée à Sierra-Leone par Don et par Vogel.

1. CHEVALIER (A.), *Sur les* Dioscorea *cultivés en Afrique tropicale* (C. R. Acad. Sc., 11 oct. 1909), et *Sur les* Dioscorea (*ignames*) *cultivés en Afrique tropicale et sur un cas de sélection relatif à une espèce spontanée dans la forêt vierge* (Bull. Soc. Acclim., mai 1910).

En 1898, dans le *Flora of tropical Africa*, Baker ne cite plus le *D. cayenensis*, mais il rapporte au *D. prehensilis* Benth. les échantillons du Bas-Niger. Cette dernière espèce n'est pas citée comme cultivée.

Au cours de nos voyages en Afrique nous avons observé fréquemment des *Dioscorea* vivant tantôt à l'état spontané, et tantôt cultivés en grand par les indigènes, lesquels, depuis le *Flora of tropical Africa*, ne pouvaient être rapportés qu'au *D. prehensilis*. En comparant ces mêmes spécimens avec le type du *D. cayenensis* Lamk. existant à l'Herbier du Muséum, nous avons constaté qu'ils s'identifiaient aussi complètement que possible avec cette espèce.

La description de Lamarck est très laconique et nous croyons utile de le reproduire entièrement :

10. Igname de Cayenne, *Dioscorea Cayenensis*. *Dioscorea foliis cordato-hastatis basi subtruncatis, caule lævi*. N.

Ses tiges sont herbacées, menues, volubiles, cylindriques et très glabres; elles sont garnies de feuilles alternes, pétiolées, en cœur-hastées, presque tronquées à leur base avec deux oreillettes courtes un peu divergentes; ces feuilles sont glabres, et ont cinq ou sept nervures qui partent de la base, mais dont trois seulement se rejoignent au sommet. Les grappes sont axillaires, solitaires, grêles, très simples. Les calices ont trois folioles extérieures une fois plus petites et plus pointues que les trois intérieures. Cette plante a été rapportée de Cayenne par M. Stoupy, qui nous en a communiqué un exemplaire. (v. s.). — LAMARCK, *Encyclopédie méthodique*, Botanique, vol. III (1789), p. 233.

Il n'est pas possible de reconnaître à cette brève diagnose l'Igname la plus fréquemment cultivée en Afrique occidentale; mais si l'on se reporte aux spécimens de l'herbier de Lamarck, spécimens dont nous reproduisons la photographie, on constate que l'Igname de Cayenne et le *Dioscorea prehensilis* sont bien identiques.

L'herbier de Lamarck renferme deux rameaux d'une plante mâle en fleurs, dont un seul possède des feuilles. La forme de celles-ci est caractéristique de plusieurs variétés de l'espèce fréquemment cultivée en Afrique, et nous pensons que c'est le nom de Lamarck, le plus ancien, qui doit être employé pour la désigner.

Il ne faut pas être surpris si une plante cultivée en Afrique tropicale a été aussi rencontrée dans l'Amérique méridionale.

A l'époque où florissait la traite des esclaves, un grand nombre de plantes utiles ont passé du Nouveau-Monde dans le Continent noir et vice-versa.

Avant la découverte de l'Amérique, les indigènes des contrées forestières de l'Afrique, qui ne possédaient ni le Manioc, ni le Maïs, ni l'Arachide, ni les *Xanthosoma*, plantes qui jouent aujourd'hui un grand rôle dans leur alimentation, devaient faire une très grande consommation de tubercules d'Ignames, et les bateaux qui faisaient la traite devaient embarquer ces tubercules pour nourrir les esclaves pendant la traversée. Il était facile ensuite de cultiver les tubercules qui n'avaient pas été consommés dans les plantations qui utilisaient la main-d'œuvre noire.

Aujourd'hui encore les Ignames constituent la base de l'alimentation chez des populations que nous évaluons à une dizaine de millions et qui s'étendent au Nord de la forêt vierge, jusqu'au Haut-Oubanghi; en pleine forêt, ainsi que plus au Nord, les Ignames sont encore cultivées, mais elles ont moins d'importance.

De toutes les espèces cultivées en Afrique[1], le *D. cayenensis* Lamk. est certainement celui qui tient la plus grande place, Il présente une foule de variétés. Nous en avons recensé une quinzaine au Baoulé (côte d'Ivoire) et une vingtaine au Dahomey.

Ces variétés se distinguent par la forme, la taille, et la couleur des tubercules, par les tiges épineuses ou non, par la forme et la couleur des feuilles. Les inflorescences ne présentent pas la moindre variation, et nous avons fait cette constatation curieuse que plusieurs variétés ne sont représentées que par un seul sexe. On voit que les *Dioscorea* sont des plantes dioïques, que l'on multiplie comme la Pomme de terre en coupant le tubercule en plusieurs morceaux.

On peut donc se demander si ces variétés sont nées par mutation ou si l'indigène les a trouvées déjà existantes dans la nature et s'il lui a suffi de les sélectionner.

Les populations primitives de certaines parties du bassin de l'Oubanghi se contentent encore aujourd'hui d'arracher les

1. Voir CHEVALIER (A.), *Plantes cultivées par les indigènes en Afrique tropicale* (Bull. Soc. Acclim., 1912).

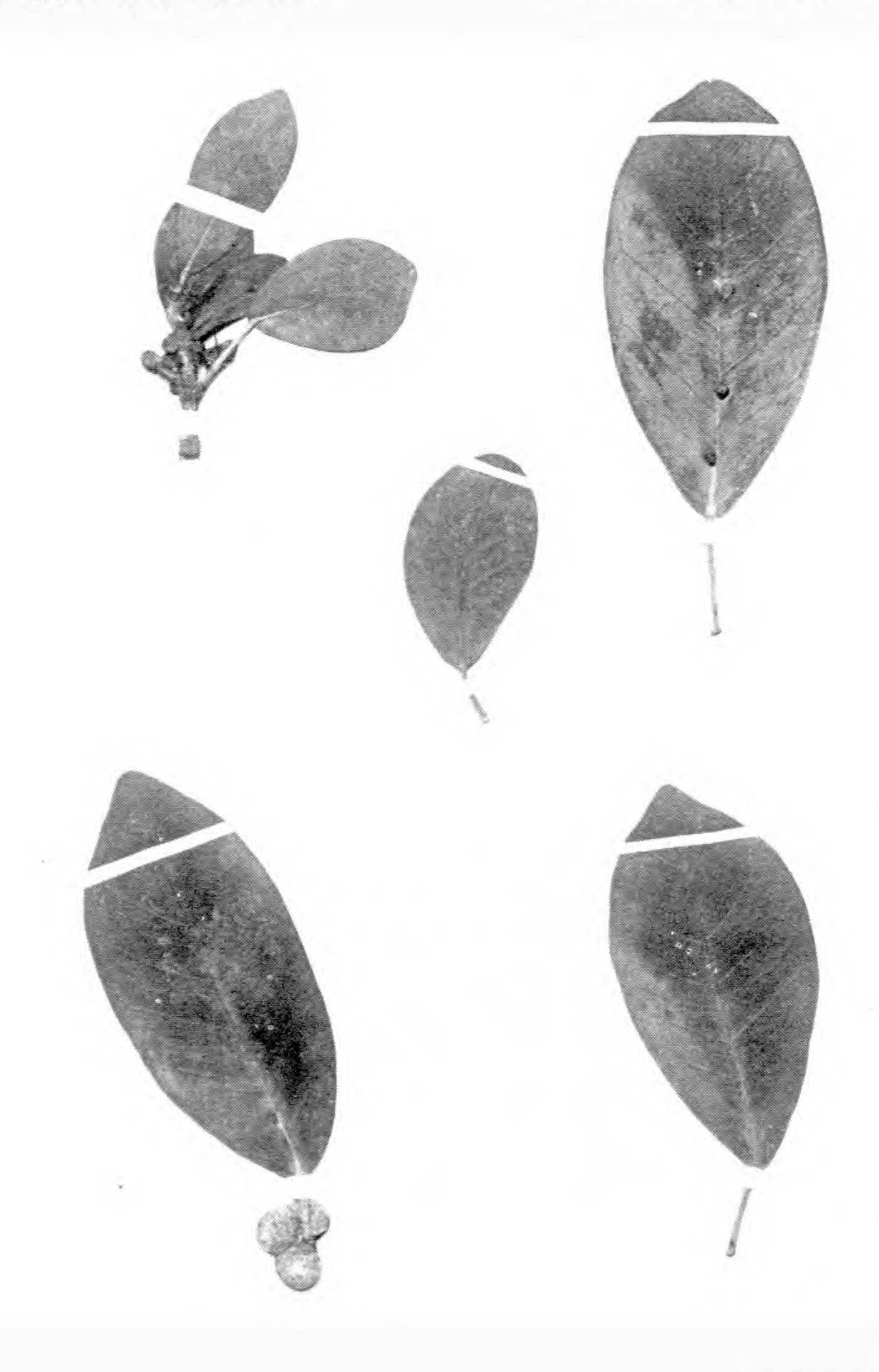
Ignames sauvages à travers la forêt et la brousse pour subvenir à leurs besoins. Le *Dioscorea cayenensis* est au nombre des espèces, que l'on rencontre à l'état sauvage en Afrique tropicale. Dans les savanes du Haut-Chari, il présente des tubercules très allongés verticalement et inermes ou presque inermes. C'est alors, croyons-nous, le *D. abyssinica* Hochst.

Dans la forêt de la côte d'Ivoire, au contraire, nous n'avons rencontré à l'état sauvage qu'une forme dont le tubercule est entouré de longs stolons entremêlés très épineux. Nous reproduisons la photographie de deux de ces tubercules.

La forme sauvage a le sommet des tubercules (longs parfois de 0 m. 70 à 1 m.) toujours garni de longs rhizomes ligneux hérissés de grandes épines aiguisées. Ces rhizomes forment en terre un buisson épais autour du tubercule : beaucoup d'épines et même quelques rhizomes font saillie en dehors du sol. Les formes cultivées du *Dioscorea prehensilis* ne présentent pas ces rhizomes : quelques races portent encore au sommet du tubercule des filaments épineux, mais ils sont exceptionnellement grêles et courts.

Grâce aux rhizomes épineux, la race sauvage peut se défendre contre un gros destructeur d'Ignames, le *Potamochærus penicillatus*, suidé rappelant le sanglier, très répandu dans la forêt vierge. Cet animal est très friand de tubercules. Dans le Baoulé, lorsque les indigènes établissent leurs champs à proximité de la forêt, ils ont toujours soin de les entourer de palissades percées çà et là de portes débouchant au-dessus de fosses profondes recouvertes de feuilles mortes. De nombreux Potamochères viennent s'y faire capturer, mais d'autres réussissent à passer et occasionnent de grands dégâts dans les plantations. Dans la forêt, le Potamochère s'attaque aussi à la race sauvage du *Dioscorea*, mais la protection offerte par les épines est telle qu'il parvient rarement à extirper le tubercule. Dans certains districts, un grand nombre d'Ignames épineux révèlent leur présence par l'existence d'une petite fosse circulaire creusée autour de chaque touffe et qui a mis les rhizomes épineux à nu, mais le Potamochère n'a pu aller plus loin et la plante reste en place et continue à végéter.

Il est donc vraisemblable que toutes les races du *Dioscorea*



Ficus punctata *Lamk.*